

Vidéo exclusive : Prières sous la pluie dans l'enclave musulmane de Barbès !

Le vendredi 2 avril 2010, l'auteur s'est rendu une nouvelle fois dans l'enclave musulmane de Barbès, soigneusement déguisé selon son habitude.

Il y a surpris, en flagrant délit, des membres de la milice musulmane de la mosquée Polonceau en train de barrer la rue des Poissonniers avec un ruban rouge et blanc (du type de ces rubans utilisés par les travaux publics pour signaler aux passants une zone interdite), et il a révélé ce scandale dans un article publié dans le numéro 139 de Riposte Laïque, et dans une vidéo tournée sur place et postée sur YouTube. (1)
(2)

Nous vous proposons aujourd'hui une nouvelle vidéo, tournée elle aussi ce jour-là, dans la rue des Poissonniers et la rue Polonceau, qui montre plus longuement la prière musulmane illégale en cours dans ces deux rues, pendant que l'auteur, seul au milieu d'environ 1500 musulmans, parcourt intégralement ces rues de bas en haut.

Cette vidéo a été filmée en un seul plan continu, sans aucune coupe pendant 3 minutes et 47 secondes, afin de mieux plonger les spectateurs en plein cœur de cette enclave musulmane.

Plongée dans l'enclave musulmane de Barbès pendant la prière (2 avril 2010) [4:10]

<http://www.youtube.com/watch?v=PleXKhCrKdc>

Comme il pleuvait ce jour-là, l'affluence était plus faible que les jours de beau temps : au lieu des 2500 musulmans habituels, ils étaient environ 1500 dans ces deux rues.

Les différences par rapport à ce que nous avons constaté sur le terrain, lors de nos précédents passages à Barbès, entre octobre 2009 et janvier 2010, sont les suivantes : la rue des

Poissonniers et la rue Polonceau ne sont plus barrées par des barrières métalliques – mais la rue des Poissonniers est toujours barrée, à présent par un ruban plastifié rayé de rouge et de blanc, mis en place par les miliciens musulmans de la mosquée Polonceau, qui empêche tout véhicule de passer ; les deux trottoirs de cette rue sont toujours intégralement occupés par des musulmans, qui obligent donc les non-musulmans à marcher sur la chaussée ; la chaussée de la rue Polonceau est toujours intégralement occupée par les musulmans, qui empêchent donc, dans cette rue aussi, tout passage de véhicule ; petit changement, les piétons peuvent à présent emprunter le trottoir de gauche de cette rue.

Écrivez aux responsables !

Une fois de plus, nous nous élevons contre la situation intolérable qui règne chaque vendredi dans ces rues du quartier Barbès !

Il est intolérable que les autorités françaises laissent une milice musulmane faire régner sa loi dans des rues de notre pays !

Écrivez au maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui se refuse à demander à la préfecture de Paris d'interdire aux musulmans délinquants de barrer et de voler des rues entières chaque vendredi :

Monsieur Bertrand Delanoë,
Mairie de Paris,
Place de l'Hôtel de Ville,
75196 Paris cedex 04.

Écrivez au préfet de Paris (qui est aussi le préfet de la région Île-de-France), Daniel Canepa, pour lui demander d'envoyer enfin les policiers faire respecter la Loi dans le quartier Barbès, et en expulser les délinquants musulmans bloqueurs de rues :

Monsieur Daniel Canepa,
Préfecture de Paris,
17, boulevard Morland,

75915 Paris Cedex 04.

Maxime Lépante

(1) Flagrant délit : La milice de la mosquée Polonceau bloque la rue des Poissonniers

<http://www.ripostelaique.com/Flagrant-delit-La-milice-musulmane.html>

(2) Ne pas manquer cette vidéo choquante, qui en dit long sur l'état d'abandon dans lequel les autorités françaises laissent le quartier Barbès :

Flagrant délit – La milice musulmane de la mosquée Polonceau bloque la rue des Poissonniers ! [2:19]

<http://www.youtube.com/watch?v=LRXywn3BJx8>